



Renouvellement du Label Rapport des Conseillers IDEAS pour le Comité Label

version : 22/04/2023

Label initial : décembre 2014

1er renouvellement : juin 2018

Ont participé à l'accompagnement, pour l'**E.S.A.**,

Aurélie Goin, Présidente puis Déléguée Générale

Isabelle Le Thomas, administrateur et Comité d'Audit

Cyril Collange, Trésorier

Yannick Kamsseu, Responsable Administratif et Comptable

Pour **IDEAS**,

Conseillers bénévoles :

Christel Rebaudo

Jusqu'à février 2020 : Luc Jeunhomme

Pilote : Philippe Rampon

Table des matières

1.	Présentation générale	3
1.1.	Projet associatif	3
1.2.	Missions sociales	3
2.	Changements majeurs depuis le dernier Label.....	4
2.1.	Gouvernance	4
2.2.	Projets ou missions nouvelles	8
3.	Évolution du modèle socio-économique depuis le dernier Label	11
3.1.	Ressources financières et emplois.....	11
3.2.	Richesses humaines (salariées, bénévoles, mécénat de compétence, VSC.....)	15
3.3.	Partenariats.....	16
4.	Focus sur les processus majeurs	18
4.1.	Plan stratégique 2019-2024	18
4.2.	Comité d'audit.....	20
4.3.	Cartographie des risques.....	21
4.4.	Prévention du risque de pédophilie	22
4.5.	Statuts.....	23
5.	Focus sur les chantiers menés pour satisfaire aux attentes du guide V2.....	25
5.1.	Cartographie des parties prenantes	25
5.2.	Dispositif de contrôle de gestion	25
5.3.	Prise en compte de la RSE	26
5.4.	Cadre de la relation avec les partenaires	27
5.5.	Évaluation / Mesure d'impact	28
6.	Conclusions de l'analyse	30
6.1.	Points forts	30
6.2.	Points restant à améliorer	30
6.3.	Graphiques de situation (extrait des fichiers des indicateurs et des bonnes pratiques)	32
6.4.	Avis général du conseiller à l'issue de son accompagnement.....	33

1. Présentation générale

Site internet : <https://www.entraidescolaireamicale.org/>

1.1. Projet associatif

Partant du principe que tous les enfants ont droit à la même chance, l'Entraide Scolaire Amicale (E.S.A) mentore des enfants en difficulté scolaire issus de familles défavorisées depuis plus de 50 ans.

L'objectif est de les conduire vers la réussite et l'autonomie.

1.2. Missions sociales

L'E.S.A accompagne des enfants en difficulté scolaire, scolarisés du CP à la Terminale, qui vivent dans des familles défavorisées, qui n'ont ni les connaissances académiques pour aider leur enfant, ni les moyens financiers pour les faire aider.

Elle leur propose un accompagnement régulier et de proximité : un bénévole habitant ou travaillant à proximité intervient au domicile de la famille, une fois par semaine.

Elle met en place un accompagnement à la scolarité global, adapté aux besoins de l'enfant, qui prend en compte l'enfant dans son environnement (famille, école, quartier) et facilite les liens entre les différents acteurs. En cela, notre intervention se distingue d'une simple aide aux devoirs ou de soutien scolaire.

Cet accompagnement comprend 3 axes :

Accompagner l'enfant dans son parcours scolaire

- Lui redonner confiance et envie d'apprendre
- L'aider à revoir les bases et à acquérir une méthode de travail
- Lui permettre d'être acteur de son orientation

Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure et élargir le champ des possibles

- Par des échanges et des sorties individuelles ou collectives, le sensibiliser à la culture, à la citoyenneté, à l'actualité et au monde de l'entreprise
- Lui faire découvrir les lieux ressources de son quartier et les activités proposées

Aider les parents à s'impliquer dans la scolarité de leur enfant et faciliter les relations parents-école

- Grâce à l'intervention au domicile, échanger avec les parents en fin de séance
- Rencontrer les enseignants avec les parents et l'enfant pour accompagner au mieux l'enfant

2. Changements majeurs depuis le dernier Label

Depuis son 1^{er} relabel en juin 2018, l'association a changé d'échelle. En effet, en mai 2021, elle a été lauréate du premier appel à projets de l'État portant sur le plan Mentorat, "[Un jeune, Un mentor](#)". Son objectif : "Développer le mentorat en France".

Elle y a d'ailleurs largement contribué : faisant partie des 8 associations travaillant depuis 2020 conjointement sur le sujet au sein du "[Collectif Mentorat](#)" (70 associations maintenant). Vu la demande, ces associations ne sont pas en concurrence et travaillent en synergie.

Il est dans son ADN de fonctionner essentiellement avec des bénévoles. Et elle s'appuyait jusqu'alors majoritairement sur eux. Lors du précédent renouvellement de label, la charge de travail était déjà identifiée comme importante pour les bénévoles, Présidence et bureau.

En prévision de son engagement, elle a initié dès 2020 une importante politique de recrutement encore en cours.

Dans ce contexte, la présidente jusqu'à juillet 2021, a pris le poste de Déléguée Générale afin d'accompagner au mieux les nouveaux collaborateurs salariés et bénévoles.

L'ensemble des recrutements étant quasi finalisés et la nouvelle organisation sur les rails, il est prévu qu'un nouveau délégué général soit recruté.

Le Président actuel est Julien François.

Pour faciliter la gestion administrative, elle a effectué une importante refonte de ses outils informatiques.

Pour pérenniser son action, elle a obtenu, en novembre 2022, une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. Elle couvre les 3 prochaines années scolaires (2022 à 2025).

2.1. Gouvernance

L'E.S.A est un réseau d'entraide de proximité : les **bénévoles mentors** accompagnent les enfants qui habitent à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail.

Les bénévoles et les enfants d'une même zone géographique forme une **antenne**, c'est-à-dire un ancrage local de l'E.S.A. Une antenne couvre une ville, un quartier ou un arrondissement.

Les antennes sont animées par des représentants locaux de l'E.S.A : les **coresponsables d'antenne**, bénévoles ou mécénat de compétence.

Les antennes sont regroupées en **secteur** selon un principe de proximité géographique. Il s'agit généralement d'un département ou d'une région. Les secteurs sont animés par des **responsables de secteur**, parfois en binôme avec un **chargé de mission salarié**.



Le responsable de secteur

- Soutient les coresponsables d'antenne.
- Développe le secteur et cherche à mutualiser des actions.
- Est le relais de la tête de réseau.



Les coresponsables d'antenne

- Recrutent les mentors et les enfants.
- Constituent les binômes et les suivent.
- Animent l'antenne.
- Sont en lien avec les partenaires locaux.

Le chargé de mission

En binôme avec le responsable de secteur

- Développe la présence de l'E.S.A et son inscription dans les politiques publiques.
- Soutient les coresponsables d'antenne.

Les activités de l'E.S.A sont pilotées par sa tête de réseau. Le **siège** a notamment pour missions de :

- Mettre en place de la stratégie définie par le Conseil d'Administration.
- Développer l'association en obtenant des subventions et des financements.
- Rendre des comptes aux partenaires (obligations légales).
- Suivre l'activité de l'association
- Valoriser les actions de l'association.
- Animer le réseau des secteurs et des antennes.
- Mettre des outils à disposition des secteurs et des antennes.

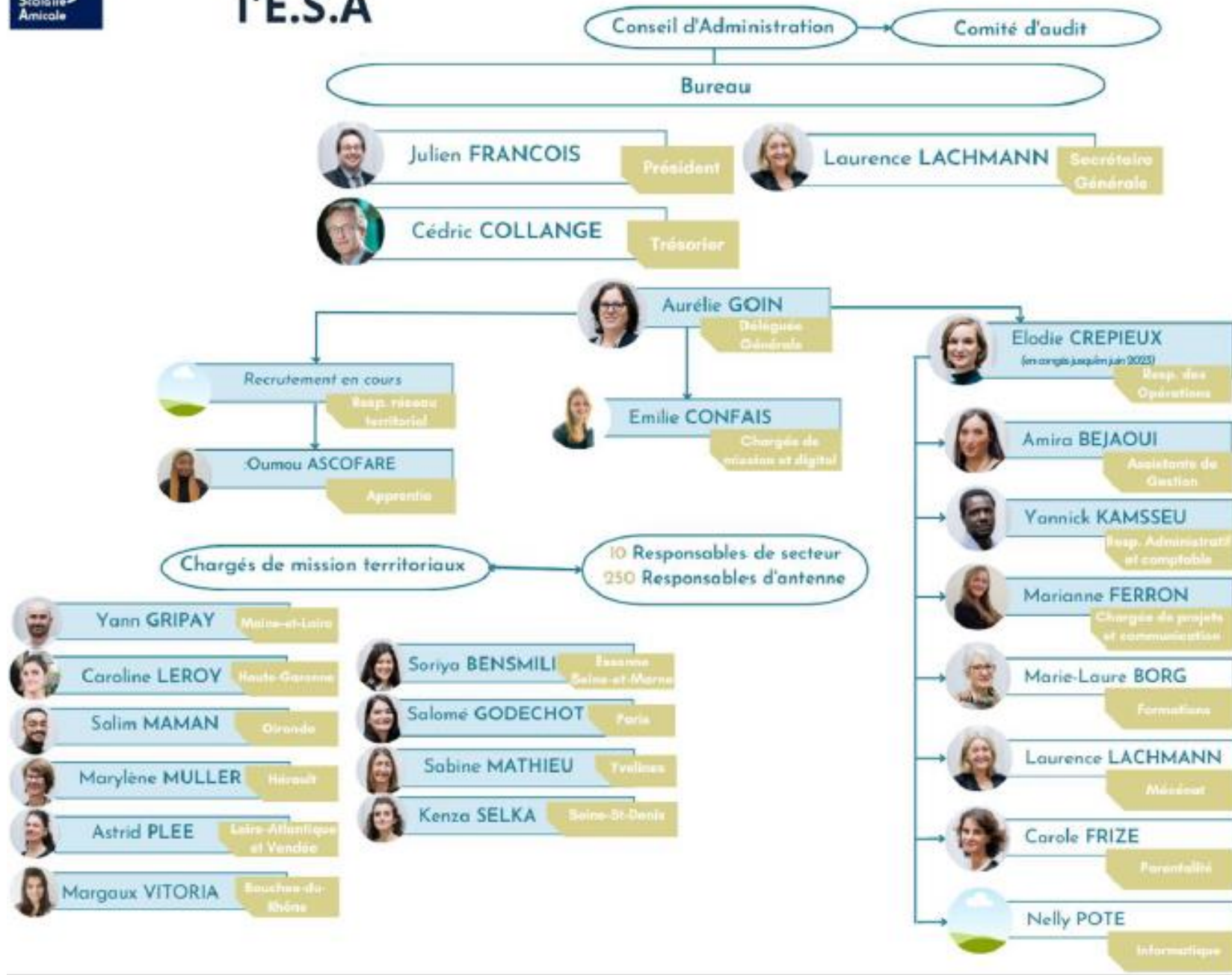
Pour mener à bien ces missions, la tête de réseau a besoin de mesures d'impact et de statistiques, sur les activités de l'E.S.A au sein des antennes et des secteurs. Le **chargé de projets et de communication** (CFN) les produit, à partir des données saisies dans l'Extranet au niveau des antennes.

Les personnes ayant des missions nationales (**direction, responsables de domaine, secrétaire, membres du bureau...**) ont le statut de chargé de fonction nationale.

Salarié

Bénévole

I'E.S.A



Conseil d'administration



Julien FRANCOIS

Président



Laurence LACHMANN

Secrétaire
Générale



Cédric COLLANGE

Trésorier

Administrateurs



Marie-Laure BORG



Carole FRIZE



Fatima CHERHOURI



Sara GAUDIN



Hugues DOLLE



Isabelle LE THOMAS



Sylviane DUPUY



Jocelyne PASCAL



Monique SCHALLWIG



Brigitte PIERREY

Comité d'audit



Sylviane DUPUY



Antoine BERAUD-SUDREAU

Personnalité
extérieure



Isabelle LE THOMAS

Salarié

Bénévole

Mr Beraud-Sudreau étant devenu bénévole, une nouvelle personnalité extérieure est en cours de recrutement via IDEAS.

2.2. Projets ou missions nouvelles

Les nouveaux projets ont permis

- D'accompagner le changement d'échelle
- Renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants
- D'apporter de nouveaux outils et formations pour les bénévoles

Les projets sont directement en lien avec le plan stratégique 2019-2024 (cf. **4.1**) et les missions sociales ; et dans la continuité de ceux mis en œuvre lors du précédent renouvellement.

Les années de pandémie ont eu un impact sur les activités de l'association. Des bénévoles ont été moins présents ; les actions d'ouverture au monde (AOM), sorties culturelles, ... ont dû être suspendues. Pour autant elles ont été un moteur pour s'adapter et évoluer.


- L'association a proposé à ses bénévoles des formations en distanciel.
- Elle a œuvré à fournir à une partie des enfants accompagnés non équipés, du matériel informatique.
- Après la reprise en juin 2020, une partie des bénévoles a continué son intervention durant l'été.


	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	TCAM*
Nb d'enfants accompagnés	4 100	4 100	3 700*	4 330	2,4 %
Nb de bénévoles	3 500	3 500	3 630*	3 920	3,9 %
Participations des enfants aux sorties	1 650	800	340	1 450	
Participations effectives des bénévoles aux formations	1 300	1 200	1 800	2 000	17,8 %

* *Taux de croissance annuel moyen*


1/ Apporter un accompagnement global aux enfants et à leur famille

Autour de l'**ouverture au monde, de l'orientation et de la découverte des métiers**, chaque antenne travaille, souvent en partenariat associatif ou institutionnel, à proposer, des évènements. Par exemple en 2021 et 2022 :

 Lancement des interviews métiers avec un sapeur-pompier par des jeunes d'Indre-et-Loire pour le journal Le Mag, projet mêlant écriture et découverte des métiers.

 Ateliers ludiques et éducatifs pendant les vacances avec Les Ateliers Amasco, à Lyon, Strasbourg et Paris.

 Atelier sur le numérique avec les Petits Débrouillards en Essonne.

 Intervention du CIEJ à Paris pour accompagner collégiens et lycéens dans leurs choix d'orientation, puis accompagnement individuel pour ceux qui le souhaitent.

 Quiz sur les sciences en visioconférence pour des collégiens de Paris, avec l'association Je Science donc Je Suis.

Novembre 2021

 Ateliers « Super gonflés » à la Cité de l'Architecture et du patrimoine à Paris.

Janvier 2022

 Spectacle au Théâtre de Fourvière à Lyon.

Février 2022

 Fresque du climat à Marseille.

Plus de 150 actions ont été menées en 2021-2022.

En 2021-2022, 79 ateliers Amasco* ont été organisés (contre moins d'une trentaine les années précédentes).

* Ateliers Amasco : Inspirés de la pédagogie Freinet et Montessori, ils ont pour objectif de renforcer la confiance des enfants et leur donner le goût d'apprendre. Ils se déroulent pendant l'année scolaire et les vacances.

De **nouveaux outils pédagogiques** pour les enfants et leurs bénévoles sont régulièrement proposés.

En 2019 par exemple, "Dans le cadre du projet Prêts pour la 6e, une boîte à outils avec des ressources pédagogiques a été développée pour aider les bénévoles accompagnant un enfant en CM2 à aborder les apprentissages autrement.

Complétant les ressources CE2 et CM1, elle comprend des grilles d'évaluation permettant de situer l'enfant, des jeux, de très nombreux exercices ou encore des suggestions d'applications numériques."

2/ Apporter de nouveaux outils et formations aux bénévoles

Les principaux projets informatiques sont directement en lien avec le plan stratégique 2019-2024 :

Evolution de la **Base de Données Extranet** (Déploiement : 1^{er} semestre 2023)

Les besoins de ce projet ont été identifiés suite à un audit. Les objectifs définis étaient de :

- Réduire la gestion administrative sur le terrain grâce à un outil de gestion simple et ergonomique, limitant les doubles saisies et permettant d'accéder facilement aux informations.
- Fiabiliser la mesure d'activité en améliorant la qualité de la donnée saisie, pour récolter des données plus fiables, représentatives de la réalité Terrain.
- Faciliter l'établissement des statistiques, tant au niveau national que local, via des tableaux de bord automatisés.
- Mieux se conformer au RGPD en limitant l'utilisation du champ Observations et en facilitant les MAJ.

Développement d'un outil de gestion des formations des bénévoles et salariés et un catalogue plus attractif de formations

Le projet **Digitalisation du parcours opérationnel des formations** (création, mise en ligne, inscription et suivi des formations) en facilite la gestion. Il est disponible depuis l'automne 2022.

Leur offre de formations s'est étoffée de supports en ligne.

Depuis janvier 2023, une **application de gestion des congés** est disponible.

Pour accompagner l'utilisation de ces outils, un important plan de formations pour tous les utilisateurs a été mis en place.

3/ Renforcer le réseau et consolider le maillage territorial

L'objectif est d'accompagner davantage d'enfants avec le soutien d'une équipe salariée renforcée, le développement du mécénat de compétences et le recrutement de bénévoles supplémentaires.

Les actions :

- La recherche active de coresponsables d'antenne et de responsables de secteur, de nouveaux administrateurs, de mentors
- La création de nouvelles antennes
- Le recrutement de chargés de mission (suite à l'expérimentation en 2019 et son évaluation par un cabinet extérieur en 2020)
- Les embauches au niveau national
- La mise en place ou l'ajustement des procédures et documentations autour des richesses humaines
- La révision des statuts (cf.4.5)

3. Évolution du modèle socio-économique depuis le dernier Label

Le modèle socio-économique s'appuie historiquement sur un important réseau de bénévoles. Cependant l'E.S.A a, depuis le dernier label, diversifié ses sources de financement.

Le plan «Un jeune, un mentor», a permis d'impulser les projets de développement et de financer la majorité des charges afférentes.

Le plan d'actions couvre :

- Le renforcement de la structure localement avec l'embauche de chargés de mission territoriaux.
- La structuration et le renforcement de l'équipe nationale.

Pour l'exercice 2021-2022, 80,4 k€ ont été spécifiquement alloués aux projets digitaux.

Les contributions en nature sont aussi en augmentation au travers du Bénévolat et du Mécénat de Compétences.

Les partenaires privés encourageant cette démarche de croissance et de structuration, certains ont fortement augmenté leur soutien.

De plus, l'E.S.A a été éligible pour la première fois en 2022 au versement du solde de la taxe d'apprentissage par les entreprises.

Les démarches lancées par les chargés de mission territoriaux vont également permettre de développer les financements publics locaux dans les nouveaux territoires où les recrutements ont été faits.

3.1. Ressources financières et emplois

Un exercice comptable court du 1^{er} septembre au 31 août.

RESSOURCES EN €	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023*	COMMENTAIRES
Cotisations sans contrepartie	3 293	3 222	5 050	6 000	Cotisation des membres de l'ESA
Dons manuels *	17 815	19 419	13 897	22 000	- Dons en ligne - Dons chèque ou virement - Abandon de frais des bénévoles
Subventions	150 146	235 262	530 944	815 800	Plan Mentorat (273 k€) et subventions locales
Autres fonds privés (Mécénat financier)	93 570	161 029	174 070	210 000	
Vente de prestations de services	92 006	71 740	91 295	103 900	Participations des familles (+17% d'enfants accompagnés en 2021-2022), cotisations
autres produits	27 931	19 796	29 038	103 100	- Produits divers - Produits financiers - Transfert de charges et IJSS - Taxe d'apprentissage 2022 - Reprise fonds dédiés
TOTAL DES RESSOURCES AU COMPTE DE RÉSULTAT	376 808	507 236	844 294	1 260 800	

* prévisionnel 2022-2023

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE en €	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
Mécénat en nature	515 890	325 668	767 505	Pour 2021-2022, en particulier, - 18 personnes (+ 8 par rapport à 2020-2021) - La société en charge de la refonte de l'Extranet à hauteur de 33 k€
Bénévolat (heures valorisées au CER)	6 007 000	5 509 483	6 275 008	+ 8 % de bénévoles en 2021-2022
TOTAL DES RESSOURCES	6 899 698	6 342 387	7 886 807	
Nb d'enfants accompagnés	4 100	3 700	4 330	
Ressources financières / nb moyen d'enfants	92	137	195	
Ressources totales / nb moyen d'enfants	1 683	1 714	1 821	

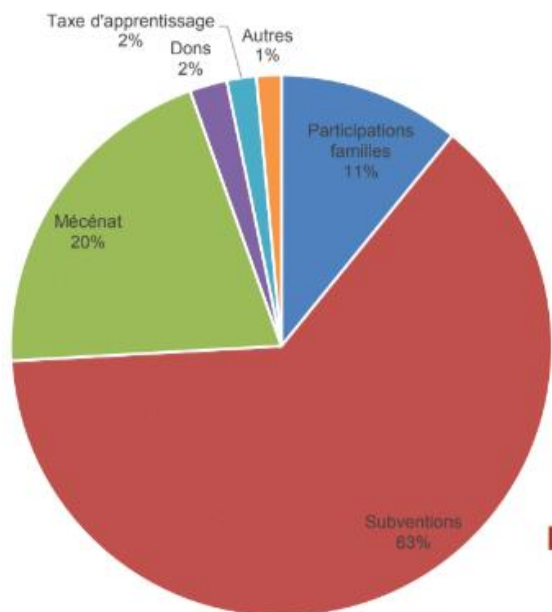
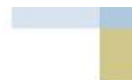
Les principales augmentations des dépenses 2021-2022 (plus de 92% par rapport par 2020-2021) sont :

- Le recrutement de salariés (frais de recrutement, salaires, charges fiscales et sociales)
- Le retour à la normale post-pandémie et l'augmentation du nombre d'enfants accompagnés et de bénévoles (Activités d'ouverture au monde, formations des bénévoles, frais de déplacement, ...)
- Les outils digitaux (licences et développements)

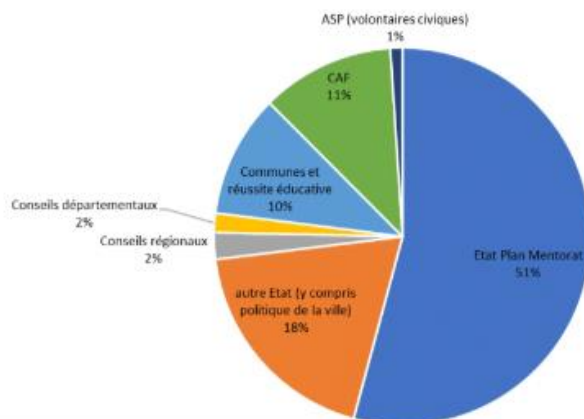
EMPLOIS en €	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 *	COMMENTAIRES
TOTAL DES EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	315 025	438 426	844 248	1 260 800	
Dont frais de personnel (salaires et charges)	191 572	285 480	536 512	870 500	6,25 ETP en 2020-2021 à 8,96 ETP en 2021-2022
Dont achats et charges externes	107 733	138 253	252 574	379 500	
autres charges	15 720	14 693	55 162	10 800	Pour 2021-2022, dont 54.2 k€ en fonds dédiés, part non réalisée des dépenses du plan relatif aux outils digitaux du "Plan Mentorat"

* Prévisionnel

Recettes 2021-2022 : + 70 % ; + 348 k€

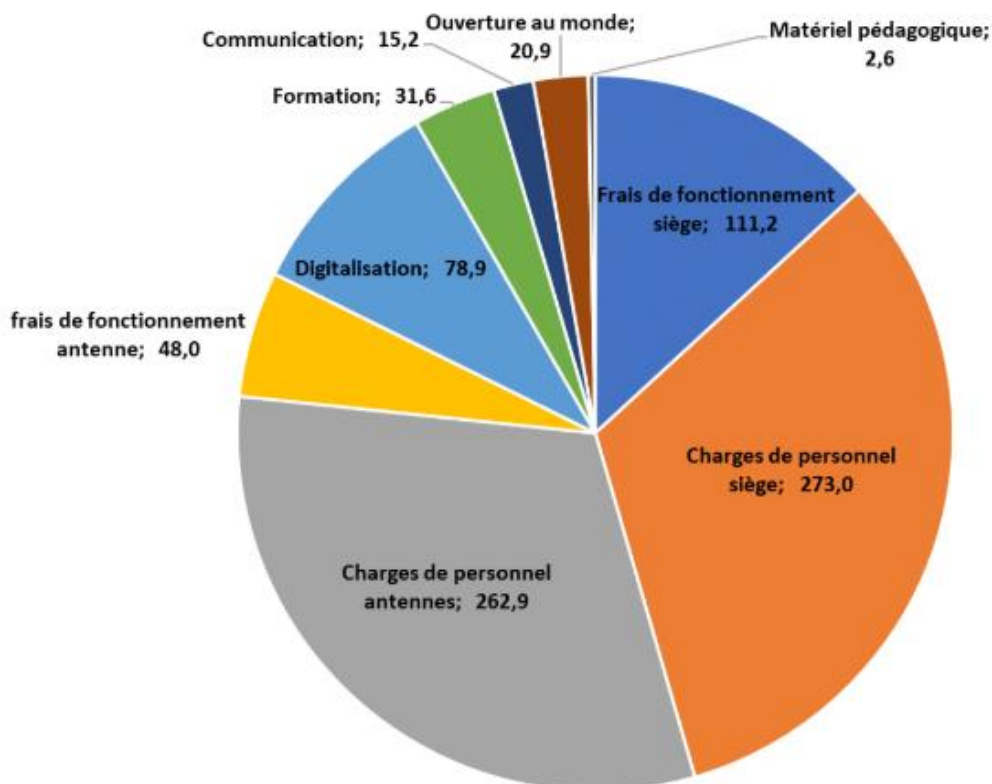


Zoom sur les subventions 531 k€, soit + 295 k€



La participation des familles est de 30€ par enfant et par an. Les responsables d'antenne peuvent l'ajuster à la baisse si nécessaire.

Dépenses 2021-2022



Les frais de fonctionnement hors siège portent essentiellement sur la location de bureaux pour les chargés de mission.

Zoom sur le ratio "**Frais de fonctionnement et Recherche de financement / Total des emplois**" (cf. annexes des rapports du CAC p18 et 19) :

Compte tenu du modèle économique mis en place depuis plus de 50 ans par l'E.S.A, l'association et le CAC ont conjointement décidé d'intégrer les contributions en nature dans le calcul. L'association calcule et lui transmet la répartition en € de la contribution des bénévoles.

	Contributions en nature	Charges de l'exercice	Total	Part
Missions sociales	6 987 346	408 084	7 395 430	93,77%
Frais de recherche de fonds	10 700	44 703	55 403	0,7%
Frais de fonctionnement et autres charges	44 467	391 461	435 928	5,53%
Total	7 042 513	844 248	7 886 761	100,0%

3.2. Richesses humaines (salariées, bénévoles, mécénat de compétence, VSC...)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023 Prévisionnel*
Nombre de bénévoles	3 500	3 500	3 630	3 920	4 500
Nombre de salariés	3	6	8	12	22
ETP Salariés (hors apprentis)		4.45	6.25	8.96	14.5
Mécénat de compétences et Service Civique	18	19	13	20	20

* Recrutements en cours

Les mécénat de compétences interviennent comme chargés de fonction nationale ou responsables d'antenne ou de secteur.

La force de l'E.S.A réside dans son réseau de bénévoles. Environ 30%, essentiellement les mentors actifs et étudiants, se renouvelle tous les ans. Les responsables d'antenne constituent une base très stable depuis de nombreuses années.

- Qu'est ce qui les motivent ?
Faire du "soutien scolaire", leur volonté d'agir sur les inégalités de chance : "ils ont pu aidé ou faire aider leurs enfants". Ils veulent "redonner du sens", "s'engager".
- Comment sont-ils recrutés ?
Essentiellement via la plateforme internet "Je Veux Aider" et dans les villes plus moyennes, via les forums associatifs et articles de presse ; par le bouche à oreille, et un peu de mécénat de compétences.



3.3. Partenariats

Services de l'État, collectivités territoriales, fondations d'entreprises, fondations familiales... : leur soutien est essentiel pour accompagner les enfants, structurer l'organisation, consolider les implantations territoriales et lancer de nouveaux projets.

- L'E:S:A est agréée Association Éducative complémentaire de l'Enseignement Public. Cet agrément n'est pas nécessaire compte tenu de l'activité de l'association mais elle est perçue comme un gage de sérieux par les établissements scolaires et les mentors.
- Elle a signée une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse pour 2022 à 2025.
- Une convention de partenariat a été signée avec l'Amasco en janvier 2022. Leur partenariat est renforcé. La contribution de l'E.S.A est de 20€ par semaine et par enfant. Ils ont demandé conjointement une subvention Air Liquide.
- La déléguée générale de l'E.S.A travaille actuellement avec le Groupe Mentorat à la création d'un label "Qualité du Mentorat".

Cf. 5.4

ILS NOUS SOUTIENNENT FINANCIÈREMENT

PARTENAIRES PUBLICS



PARTENAIRES PRIVÉS



ILS NOUS AIDENT PAR LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES OU MATÉRIELLEMENT



BNP PARIBAS

Science
et Nature

COEXYA
Connect all, create more



4. Focus sur les processus majeurs

4.1. Plan stratégique 2019-2024

Il a été élaboré lors d'un séminaire tenu en janvier 2019.

Il s'appuie sur une mission et des valeurs inchangées, qui font la force et la spécificité de l'E.S.A. 3 axes ont été choisis.

Les résultats quantitatifs et qualitatifs sont suivis en CA et présentés en AG.

Cf. plus en détail **5.2**

1/ Continuer à renforcer la qualité de l'accompagnement proposé

Renforcer nos liens avec l'institution scolaire

Objectif 2024 : 80% des établissements scolaires concernés informés que l'enfant est accompagné par un bénévole de l'E.S.A.

Cet objectif reflète deux réalités différentes :

- Le partenariat de l'association avec les établissements scolaires. Cette démarche, non mesurable, est de la responsabilité des chargés de mission et est en cours de développement. Avec une limite : dans le cas d'un partenariat renforcé, les responsables d'antenne craignent de ne pas pouvoir satisfaire à la demande.
- Les échanges entre le mentor et l'enseignant
En 2021-2022, 21 % des bénévoles ont eu un ou plusieurs échanges avec l'établissement scolaire de l'enfant qu'ils accompagnent.
Cet indicateur structurel est clairement à améliorer: tout le travail partenarial va en ce sens ainsi que la communication aux mentors et aux responsables d'antenne.

Aider les parents à s'impliquer dans la scolarité de leur enfant

Objectif 2024 : proposer davantage de temps collectifs aux parents

Le sujet est du domaine des responsables d'antenne.

Les évènements dédiés aux parents sont assez mal suivis dans l'Extranet actuel. C'est un enjeu important avec le nouvel Extranet.

Une bénévole est Cheffe de Projet Parentalité. Elle travaille à proposer aux bénévoles des outils et moyens pour communiquer avec les parents et en accompagnement des parents. Par exemple, la recherche de traducteurs.

En 2021-2022, 65 % des parents ont échangés régulièrement avec le mentor, 30 % de temps en temps ; les échanges ont permis à 63% des parents de voir plus clair pour l'orientation de leur enfant.

Elargir le champ des possibles, encourager l'enfant et sa famille à s'ouvrir sur le monde

Objectif 2024 : diversifier les actions d'ouverture au monde individuelles et collectives proposées par l'E.S.A et informer davantage sur les activités socio culturelles et sportives organisées localement par les autres acteurs.

Cf. **2.2**

Accompagner nos bénévoles dans leur mission

Objectifs 2024:

- Tous les nouveaux responsables d'antenne ont suivi la formation initiale de coresponsable.

Cette pratique est maintenant bien ancrée. Elle est par ailleurs devenue obligatoire. La participation avoisine les 100%.

- 90 % des bénévoles ont participé à une réunion d'accueil et d'intégration dans l'association.

L'association déplore un taux de participation aux réunions d'accueil trop faible (21 % pour 2021-2022, en légère amélioration par rapport aux 15 % en 2018-2019).

Une mission du comité de contrôle est en cours pour en analyser les raisons et émettre des recommandations. Une des raisons est portée par certains responsables d'antenne y compris par ailleurs administrateurs : ils considèrent que cette réunion n'est indispensable.

Outre la sollicitation régulière des responsables d'antenne, une expérimentation se met en place pour la rentrée 2023 : préparer le nouveau mentor à sa nouvelle activité via des jeux de rôle proposés en distanciel et en présentiel. Les deux sujets principaux : " Préparer la rencontre avec la famille" et "Simuler la première séance". seront fortement conseillés. Dans un second temps, le déploiement sera à déterminer.

2/ Renforcer le réseau et consolider le maillage national

L'association reçoit de nombreuses sollicitations pour créer des antennes, en particulier dans les villes moyennes et des territoires plus ruraux où peu d'acteurs sont présents. Chaque année de nouvelles antennes sont créées.

L'association a une politique active de recherche de bénévoles.

Le renforcement de l'équipe nationale a permis de chercher, trouver et intégrer de nouveaux coresponsables d'antenne (+ 30 en 2021-2022).

Actuellement l'activité se répartit sur 95 antennes dans 11 régions métropolitaines.

A noter que selon les volontés d'organisation locales, les antennes peuvent fusionner ou au contraire se scinder en deux.

En 2023, 19 antennes ont un seul responsable d'antenne, avec des situations très inégales : 2 antennes où ce sont des mécénats de compétences ou encore 3 antennes de petits arrondissements de Paris.

Objectifs 2024 : **développer le mécénat de compétences avec de nouvelles entreprises.**

15 Mécénat de compétences en 2021-2022 (7 en 2018-2019 avec Orange).

ILS NOUS AIDENT PAR LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES OU MATÉRIELLEMENT



BNP PARIBAS

Science
et Nature

COEXYA
Connect all, create more



3/ Faire reconnaître la qualité de leur action

Les coresponsables d'antenne, les responsables de secteur et les chargés de mission travaillent à renforcer les partenariats locaux, les mentors peuvent aussi avoir une action. Les prescripteurs orientent de plus en plus d'enfants.

L'E:S:A s'inscrit de plus en plus dans les politiques publiques locales, en particulier dans le cadre des contrats de ville, des programmes de réussite éducative ou encore des Cités Éducatives.

Pour identifier les enfants à accompagner, l'E.S.A s'appuie sur ses partenaires, avec lesquels elle agit en complémentarité :

- Les établissements scolaires,
- Les programmes de Réussite éducative et les Cités éducatives,
- Les autres acteurs socio-éducatifs : assistantes sociales, structures de l'Aide Sociale à l'Enfance, acteurs de la prévention spécialisée, centres sociaux...



AGRÈMENT ASSOCIATION
ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Objectif 2024 :

- Etre identifié comme un acteur de la politique de la ville dans les grandes métropoles,
1/4 des enfants accompagnés en 2021-2022 sont issus des quartiers Politique de la Ville.

- Disposer d'éléments complémentaires de mesure de notre impact social

La mesure de son impact est historiquement intégrée aux pratiques de l'association. En 2020, une étude a été menée pour la faire évoluer via un Mécénat de compétences. La refonte de l'Extranet permet d'ajuster et d'automatiser les moyens utilisés. Les enquêtes annuelles auprès des mentors et des familles ont été révisées.

Cf. aussi **2.2** et **5.5**

4.2. Comité d'audit

Le Comité a été créé en 2014. Il fonctionne en respectant les préconisations des bonnes pratiques IDEAS.

Les membres ont changé régulièrement.

Il a peiné à trouver le périmètre et la profondeur de ses interventions. IDEAS est par deux fois, intervenu en CA pour présenter le Comité de Contrôle et son rôle, et susciter des vocations. La personnalité extérieure est actuellement en recherche.

Ses audits ont permis d'accompagner et de valider

- La démarche d'évolution de l'organisation,
- La digitalisation des tâches administratives,
- L'ajustement des procédures et de la documentation à destination des bénévoles.

Si nécessaire, les actions liées aux recommandations émises sont suivies d'une année sur l'autre.

Le comité évalue tous les ans le périmètre de la comptabilité et des finances. Les sujets suivants ont été traités au fil des ans.

En 2019, les travaux ont porté sur :

- **RH** : Suite à plusieurs départs de collaborateurs salariés et bénévoles, il a été demandé d'analyser les raisons de ces mouvements et de vérifier si des dysfonctionnements sont intervenus.
- **Reçus Fiscaux**
- **RGPD**

Les sujets traités en 2020 :

- **Cartographie des risques** : Elle datait de 2018. Le comité a souhaité examiner les évolutions nécessaires sur les criticités et sur certaines procédures en vue de sa mise en jour en 2021.
- **RGPD** (suite 2019) : un groupe de travail dédié ayant été constitué, le comité a contrôlé les mesures mises en œuvre.

En 2021 :

- Complétude et bonne application des **procédures de gouvernance**
- Les **procédures antennes/secteurs**, sont bien appliquées plus particulièrement dans celles et ceux à risque. Les risques sur les antennes ou secteurs sans responsable sont cartographiés. Des actions de préventions et de réduction associées sont rédigées et mises en œuvre.
- **Tableaux de bord de suivi du plan stratégique** : existence, bonne alimentation.
- Le **processus budgétaire** existant est respecté (calendrier, mode opératoire, participants). Il est complet. Il est collaboratif.

En 2022 :

- Le Comité d'Audit a été mandaté pour réaliser une mission d'audit et d'analyse de la **procédure de recrutement** afin de donner au CA l'assurance de la pertinence des modalités. La mission visait à rechercher les raisons des récentes démissions suite aux recrutements effectués depuis 2 ans
- **Procédure de récupération des extraits de casier judiciaire**. Cf. 4.4

La feuille de route 2023 : Cf. 4.4

- Risque de réputation liée aux **bénévoles** : travaux sur la **documentation disponible, formation des bénévoles (notamment initiale), et sensibilisation au risque de pédophilie**
- Prise en compte auprès des familles et des bénévoles de **l'obligation de présence d'un adulte lors des interventions au domicile de la famille**

4.3. Cartographie des risques

La cartographie a été révisée suite à des travaux du Comité d'Audit en 2020. Elle n'a pas été mise à jour depuis. Du fait des importants changements survenus, des actions mises en œuvre, une refonte est planifiée pour 2023-2024.

Toutes les procédures ont été révisées ou mises en place depuis 2020 pour améliorer la maîtrise de ces risques, ainsi que des actions de communication interne (supports d'accueil des nouveaux bénévoles, documents d'engagement, animation des responsables d'antenne, Newsletters, ...)

Actuellement les principaux risques portent sur :

1/ Stratégique/sectorielle :

- Réglementation de l'action : obligation de l'agrément de l'éducation nationale
- Détournement de la marque et du logo de l'association
- Inadéquation des messages portés par les responsables bénévoles locaux
- Faible notoriété de l'E.S.A vis-à-vis des acteurs publics locaux et nationaux
- Non renouvellement du label IDEAS

2/ Opérationnel

- Continuité de l'activité face au départ d'acteurs clé mal assuré
- Turn-over sur le poste du président

3/ Juridique

- Non conformité de l'action par rapport aux statuts, règlement intérieur et charte (accompagnement, sortie collective ou individuelle)

4/ Financier

- Insuffisance des recettes
- Manque de communication sur le budget au niveau des secteurs

5/ Informatique :

- Non-respect des règles de CNIL
- Adaptation du niveau de sécurité du réseau local antivirus, firewall

6/ Réputation : comportement d'un bénévole vis-à-vis de l'enfant.

Cf. ci-dessous

4.4. Prévention du risque de pédophilie

Ce risque avait été identifié dès 2014.

La décision a été prise en CA de janvier 2020 de demander aux bénévoles de fournir leur casier judiciaire B3 (Bulletin n° 3)

Une procédure a été écrite pour mise en place à la rentrée 2020, et ajustée et rediffusée à la rentrée 2021.

Courant 2021, il semblait qu'il y avait des difficultés à récupérer le volet n° 3 pour certains "anciens" bénévoles. Un audit a donc été mené en 2022 par le comité de contrôle.

Il en a résulté que la demande était maintenant bien intégrée mais que le processus devait être amélioré, conservation numérique de la bonne réception et tableau de suivi en particulier. Ces besoins ont été prévus dans la nouvelle version de l'Extranet.

L'E.S.A a décidé de faire de ce sujet encore un axe important de la feuille de route 2023 du comité d'Audit.

Le dispositif de prévention consiste en :

- Une sensibilisation des nouveaux mentors lors de leur réunion d'accueil et via la signature d'un engagement
- Tout nouveau bénévole doit communiquer le volet n° 3 de son casier judiciaire à un de ses coresponsables d'antenne, avant la mise en relation avec un enfant
- La présence d'un adulte de la "famille" lors de l'intervention est demandée (audit prévu en 2023)
- Les mentors qui refusent de fournir le volet, sont exclus de l'association.

Une campagne de "récupération" de ces volets pour les bénévoles en activité a été menée. La bonne réception en sera conservée dans l'Extranet.

Une extraction périodique permettra d'en suivre l'avancement en bureau et en CA.

Le sujet est par ailleurs régulièrement abordé dans les communications avec les mentors et coresponsables d'antennes.

Les documents suivants ont été mis en place pour sensibiliser et engager les bénévoles et les familles :

- Accord coresponsable d'antenne
- Engagement du bénévole
- Charte d'engagement quadripartite

La question de la périodicité de la transmission du volet doit être abordée en 2023. D'autres associations du secteur ont d'ores et déjà été questionnées sur leur pratique.

4.5. Statuts

Une révision des statuts est en cours depuis 2017.

La durée exceptionnelle de cette révision est due :

- Aux changements d'interlocuteurs au Ministère de l'Intérieur et au Conseil d'État,
- Aux délais d'étude de ces deux instances en particulier durant la pandémie,
- Aux nouveaux statuts types des associations mis en vigueur en 2019 ;
- Ainsi qu'à l'évolution significative de l'organisation de l'association.

Cela a nécessité de multiples phases de révisions, validation en CA y compris exceptionnels et en AG et allers-retours avec les instances de validation.

En novembre 2020, le document validé en novembre 2019 était encore à l'étude aux Ministère et Conseil d'État.

En 2021, il fait toujours l'objet d'échanges avec le Ministère de l'Intérieur.

La version finale, validée lors de l'AG 2022, l'a été par le Conseil d'État en décembre 2022.

L'association est toujours en attente, à mars 2023, de la validation du Ministère de l'Intérieur.

Les modifications souhaitées par l'E.S.A :

- Permettre aux bénévoles accompagnants de devenir membres de l'association dès un an d'ancienneté ;
- Mieux refléter sa mission et son organisation ;
- Prévoir la gestion de l'association en cas de démissions de membres du bureau.

Le texte final intègre ces objectifs. Il tient compte des statuts-types des ARUP ainsi que de l'ensemble des demandes du ministère de l'intérieur, qui concernaient notamment l'allègement du texte portant sur le fonctionnement concret de l'association.

Une modification significative a été demandée en 2020 par leur interlocuteur au Ministère pour mise ne conformité avec les statuts-types :

"Les membres adhérents salariés de l'E.S.A peuvent être élus au conseil d'administration sans toutefois que leur nombre maximum ne dépasse le quart de l'effectif total du conseil d'administration. Ils ne peuvent cependant pas être membres du bureau."

Elle s'appuyait sur les articles 7 et 11 des statuts-types.

Le sujet reste controversé : l'interlocuteur du Ministère de l'Intérieur en charge de la dernière validation n'a pas non plus une position claire. Il est probable que cette modification soit finalement supprimée.

Une révision du Règlement Intérieur est donc prévue en 2023.

5. Focus sur les chantiers menés pour satisfaire aux attentes du guide V2

5.1. Cartographie des parties prenantes

Les parties prenantes aussi bien externes qu'internes sont une préoccupation constante de l'association, Une volumineuse documentation existe, procédures, supports de formation, documents d'engagement, contrats de partenariat, supports de communication, ...
La cartographie a été rédigée en 2023 en s'appuyant sur l'ensemble de cette documentation.

5.2. Dispositif de contrôle de gestion

5.2.1. Contrôle opérationnel

Le dispositif de contrôle de gestion opérationnel s'appuie sur les données de l'Extranet et un questionnaire de fin d'année.

Le questionnaire est alimenté lors d'interviews des différentes parties prenantes au sein d'un nombre représentatif d'antennes. Il a été revu suite à un audit en 2020.

Source / Contributeur	Mentor	Antenne	Enfant	Famille
Saisies Extranet	x	x		
Questionnaire de fin d'année (bilan)	x	x	x	x

Un tableau de bord mensuel est communiqué aux CA. Il permet de suivre les indicateurs d'activité suivants :

- Nombre d'enfants aidés
- Nombre de bénévoles actifs dont nouveaux bénévoles
- Formations dédiées aux bénévoles : nombre de participations
- Formations dédiées aux coresponsables d'antenne: nombre de participations
- Participations aux réunions d'accueil pour les coresponsables d'antenne, pour les bénévoles
- Actions d'ouverture au monde (AOM) : Nombre, Nombre de participants, enfants, parents, bénévoles
- Nombre d'enfants par département
- Nombre d'ateliers Amasco

Une partie de ces indicateurs est utilisée comme support pour animer les réunions Visio des coresponsables d'antenne.

Un indicateur supplémentaire est actuellement suivi : Le montant mensuel de paiement des familles par Carte Bancaire. Il est de la responsabilité des coresponsables d'antenne de le faire croître.

Les indicateurs suivants sont issus du questionnaire annuel, et permettent une vision plus qualitative de l'efficacité des missions :

- Part de bénévoles formés
- Part de nouveaux bénévoles ayant suivi une réunion d'accueil
- Part d'enfants ayant participé à au moins une action collective
- Part de bénévoles ayant échangé avec un enseignant
- Part de bénévoles ayant fait une sortie individuelle
- Part de bénévoles ayant discuté avec les parents
- Part de bénévoles ayant abordé l'orientation avec le jeune (4^{ème} ou plus)
- Taux de réponse au bilan de fin d'année

5.2.2. Contrôle financier et comptable

Depuis le dernier label, les évolutions suivantes ont été menées :

- Un responsable administratif et comptable a été recruté en 2020.
- Une comptabilité analytique plus fine a été introduite avec notamment les formations et les Actions d'Ouverture au Monde; la communication*.

** Les charges de communication incluent la conception et l'impression des différents supports de communication : flyer et, rapport d'activité ; les goodies E.S.A ; la réalisation de vidéos ; et les dépenses en « évènementiel ».*

- La plupart des procédures existantes ont été révisées.
- Plusieurs procédures ont été créées en particulier à destination des responsables d'antennes et de secteurs (Gestion financière d'une antenne, Dons en ligne, Remboursements de frais, ...)

Le tableau de bord de suivi budgétaire est présenté et analysé en CA :

- En juin et octobre (bilan de l'année scolaire N-1 et budget prévisionnel de l'année en cours)
- En début d'année avec un état des lieux à fin d'année civile.

En réunions de bureau, un tableau mensuel est présenté.

La conformité des règles et procédures est annuellement évaluée par le comité d'Audit.

Le suivi financier reste un axe d'amélioration.

5.3. Prise en compte de la RSE

Le projet associatif porte explicitement sur l'ODD 4 : "Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie".

5.4. Cadre de la relation avec les partenaires

Outre les partenariats institutionnels (Cf. **3.3**), l'E.S.A fournit des moyens, procédures, documentations, formations et documents d'engagement, pour cadrer ses partenariats Bénévole/Enfant/Famille et les accompagner au mieux.

Par exemple, dans le cadre d'un accompagnement :

- Engagement Mentor (incluant une charte)
- Engagement quadripartite, enfant, parent ou responsable légal, mentor et l'association

Dans le cadre d'une activité d'encadrement d'antennes :

- Engagement coresponsable (incluant une charte)

Dans le cadre de partenariats entre l'E.S.A et diverses organisations :

- Convention partenariale Établissement scolaire/Association

Un nouveau partenariat est en cours de mise en place avec les Conseils départementaux : une obligation de proposer un mentorat aux bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance à partir de 11 ans (décrets d'application non passés). L'E.S.A travaille sur le sujet avec le Collectif Mentorat.

La mesure d'efficacité de ces partenariats est évaluée annuellement via le Questionnaire sondage. Cf. **5.5**

Cf. 4.1 et 5.2

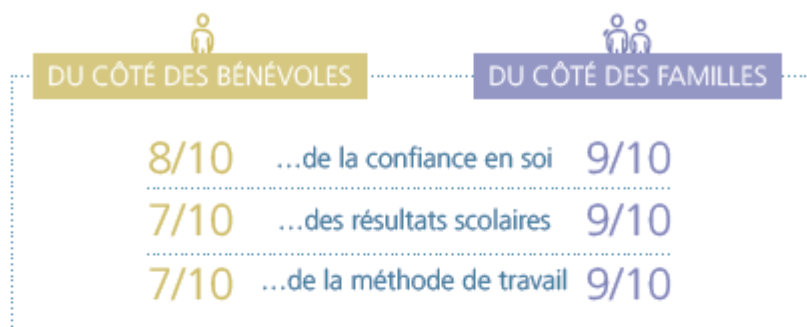
La mesure de l'impact des missions de l'association s'appuie sur le Questionnaire : Bilan de fin d'année.

Les résultats sont chaque année restitués lors de l'AG et dans le rapport d'activité.

Restitution 2021-2022

L'impact de notre action

Mentors, parents et jeunes constatent une amélioration...



LE + de l'accompagnement à domicile : les échanges avec les parents.

65%

des parents sont rassurés

37%

comprennent mieux ce qui se passe à l'école, ce que l'école attend de leur enfant et d'eux

37%

ont des idées pour aider leur enfant à progresser

L'impact de notre action

DU CÔTÉ DES BÉNÉVOLES

72 %

constatent que les résultats scolaires progressent.

83 %

notent que l'enfant a davantage confiance en lui.

DU CÔTÉ DES PARENTS

90 %

déclarent que l'attitude de leur enfant a changé par rapport à l'école.

LE + DE
L'ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUALISÉ

La relation de confiance qui s'établit entre l'enfant et le bénévole.

6. Conclusions de l'analyse

6.1. Points forts

Un projet associatif original, "accompagner au delà de la seule aide aux devoirs", et ancré dans un besoin concret qui "parle".

Un important réseau de bénévoles très engagé et investi.

L'ensemble des moyens, humains, informatiques, outils pédagogiques sur lequel s'appuie ses missions sociales. mis en place depuis plus de 50 ans. Il se traduit par la qualité de l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions.

La reconnaissance institutionnelle.

Un ratio de coût financier par enfant accompagné de l'ordre de 195 € par an (hors bénévolat). Pour comparaison, le plan Mentorat était calibré à 385 € par enfant. Pour des organismes actifs dans le domaine du soutien scolaire, 600 € par enfant et par an est une fourchette basse.

L'assurance, à moyen terme, d'une sécurité financière grâce à la signature de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs.

6.2. Points restant à améliorer

Gouvernance :

- L'association s'appuie structurellement sur ses bénévoles, en particulier responsables d'antenne et de secteur et une partie des salariées pour fonctionner. La charge reste forte. La politique de recrutement pratiquement finalisée, ainsi que la mise à disposition d'outils informatiques plus efficaces doivent permettre leur recentrage sur leurs rôles.
- Compte tenu des importants changements survenus depuis 2 ans, la cartographie des risques est à ajuster, en particulier en terme de risques liés à sa croissance.
- Plan stratégique :
L'association devra s'attacher lors de l'élaboration du prochain plan à inclure en regard des projets envisagés, les ressources, financières, humaines, logistiques, méthodologiques, techniques et nouveaux outils, qui devront être engagées pour leur réussite.

Financement : L'association doit continuer son effort de diversification et de pérennisation de ses ressources. Le recrutement de chargés de mission mais aussi le rôle de Responsable Mécénat tenu par une administratrice vont dans ce sens.

Communication :

Depuis le dernier label, la contribution au Plan Mentorat, le recrutement de chargés de mission et d'une responsable de Projets et Communication ont permis d'améliorer la visibilité de l'E.S.A. Ces acteurs ainsi que les responsables d'antenne et de secteur doivent continuer à œuvrer tant au niveau national que local.

Une communication ciblée autour des risques en particulier autour de la pédophilie semble nécessaire auprès des partenaires extérieurs.

Les principaux axes d'amélioration du Plan Stratégique actuel portent sur le renforcement des liens avec l'institution scolaire ; et la formation initiale des mentors.

Contrôle de gestion :

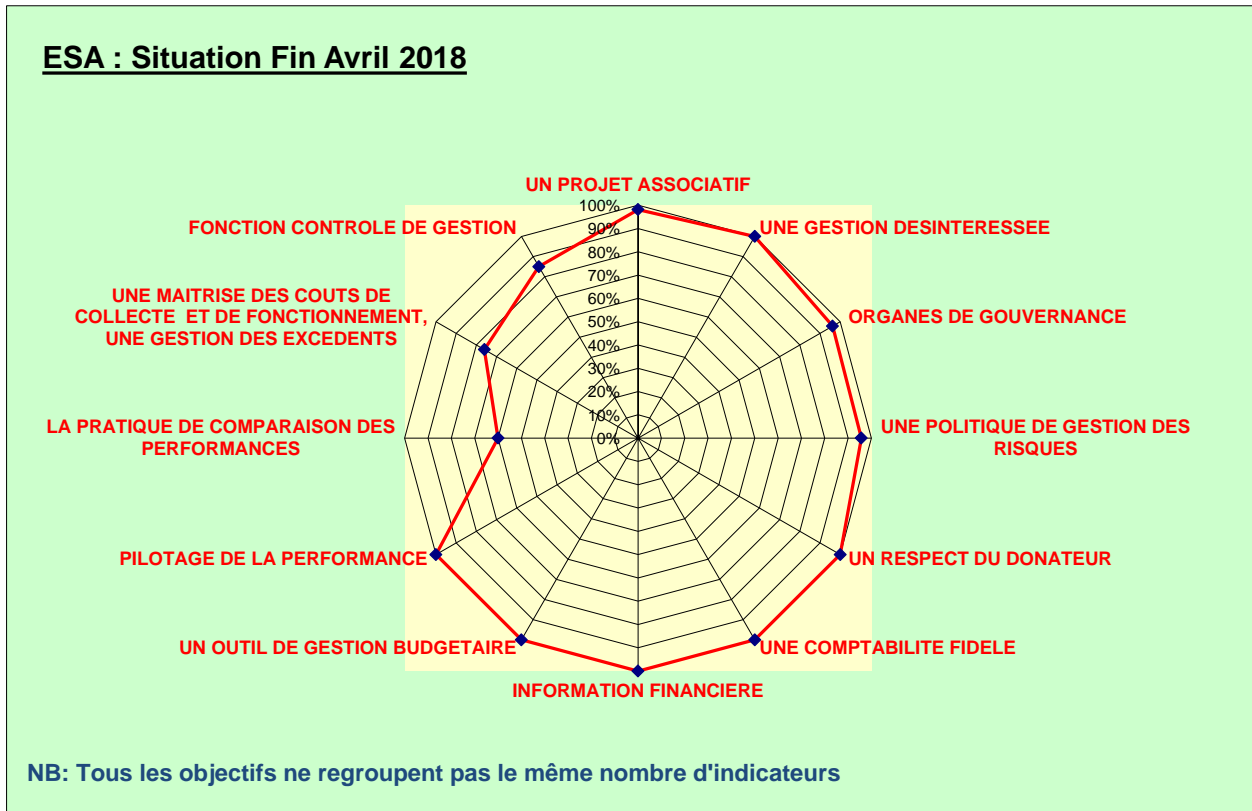
L'association doit s'attacher à rendre sa communication financière plus lisible et plus attractive pour l'ensemble des parties prenantes internes, qui historiquement y sont peu appétents.

Le tableau de bord financier est présenté en CA au minimum deux fois par an.

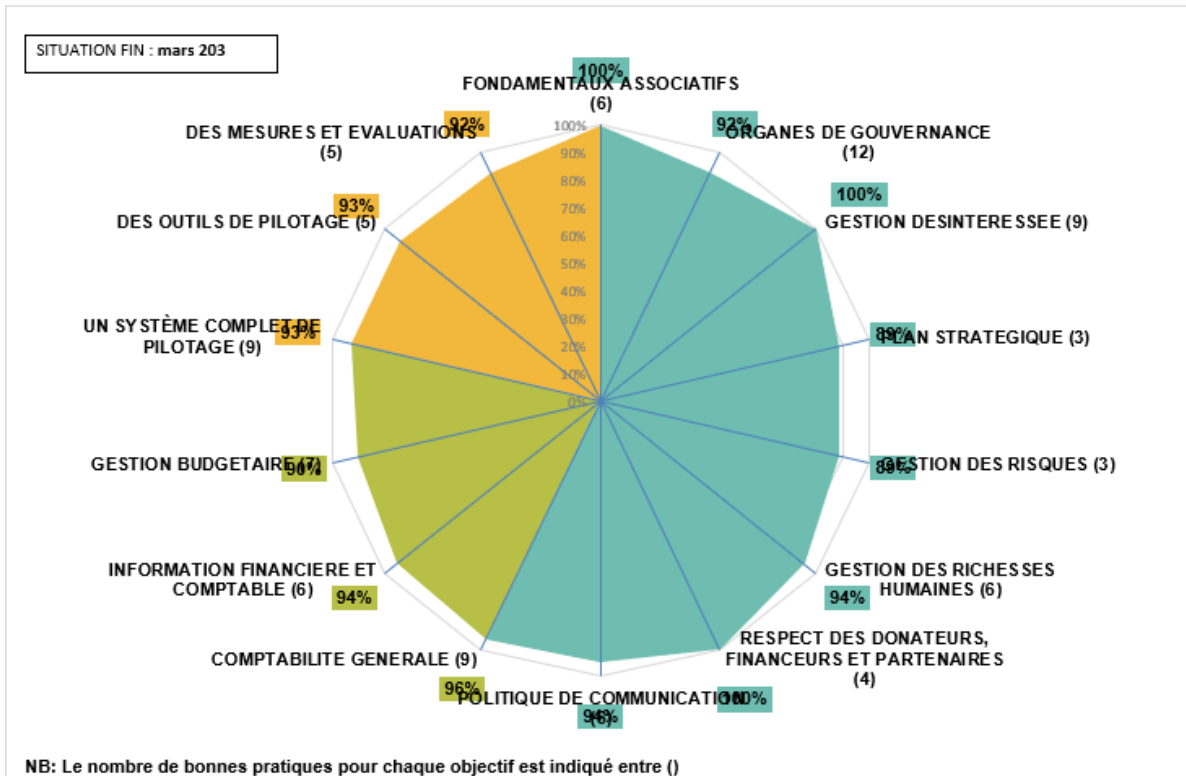
La comparaison comptable avec les objectifs du Plan Stratégique n'est pas mise en valeur.

Pourtant les formations, les Actions d'Ouverture au Monde et la communication, sont maintenant suivies en comptabilité analytique ; et les indicateurs non comptables existent.

6.3. Graphiques de situation (extrait des fichiers des indicateurs et des bonnes pratiques)



Situation au moment du renouvellement (graphe des 90 Bonnes Pratiques avant/après)



6.4. Avis général du conseiller à l'issue de son accompagnement

Les échanges avec l'E.S.A pendant l'accompagnement en vue du renouvellement du label IDEAS ont témoigné du fort niveau d'engagement et d'implication des bénévoles et salariés qui l'animent.

Ces échanges, les actions menées au fil de ces trois ans, les documents disponibles pour les parties prenantes montrent clairement que les exigences IDEAS sont intégrées à son mode de fonctionnement.

Même sil reste encore certaines améliorations à apporter, le niveau d'ensemble est élevé et il ne semble pas y avoir de carence significative par rapport aux bonnes pratiques IDEAS.

La définition d'un nouveau plan stratégique en 2024 et la mise à jour de la cartographie des risques devraient permettre de prendre en compte

- Le changement d'échelle et les engagements pris,
- Les exigences règlementaires,
- Les besoins de communication,
- Et enfin de pérenniser les besoins de financements.

Livrables attendus en fin de phase de renouvellement

1. Rapport de renouvellement des conseillers
2. Fichier des Bonnes Pratiques à jour
3. Dernier rapport annuel
4. Statuts si modifiés depuis dernier label
5. Comité d'audit (Compte rendu des réunions et Bilans de fin d'année)
6. Rapports du CAC (avec CER si appel à la GP)
7. Livrables induits par le nouveau guide
 - a. Projet associatif
 - b. Cartographie des parties prenantes
 - c. Plan stratégique enrichi de la dimension RSE